

CONTRAT DE RÉSERVATION / BOOKING FORM

Dates du séjour/Dates of the stay

Arrivée/Arrival :Départ/Departure :

Nom/Surname :Prénom/Name :

Adresse/Address :

Code Postal/Post code :Ville/Town :

Pays/ Country : Mail :

Téléphone :

Participants au séjour/Participants in the stay

Nom/Surmane Prénom/Christian name Age

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Réservation d'emplacement/Pitch booking

Forfait camping ☐

Forfait randonneur ☐

Pers. Supplémentaire/Extra person ☐

Nbre :

Animal/Pet ☐ (1 animal/empl.)

Electricité 10 A/ Electricity 10 A ☐

Nombre de nuits/ Number of nights :

Montant du séjour/Amount of the stay (€) :

Attention : 1 seul véhicule autorisé par emplacement/Only 1 car allowed per pitch

Souhaits particuliers/ Particular wishes

.....

Réservation/ Booking

Je reconnais avoir pris connaissance de vos conditions de location, les accepter, et je m'engage à respecter le règlement intérieur, affiché à l'entrée du camping/I hereby confirm that I have read the rentals' conditions and that I accept them. I hereby undertake to conform to campsite's rules and regulations as posted at the site's entrance
Acompte 30 % du séjour/Deposit 30 % of the stay :

- Par chèque vacances ANCV ☐
- Par chèque/ Per bank draft enc[losed] ☐
- Par virement/ Per bank transfer ☐



Conditions générales de vente

PRIX DES PRESTATIONS

Les prix s'entendent TTC et comprennent

• Pour les emplacements :

- La mise à disposition d'une parcelle enherbée, arborée, **comprenant le stationnement pour un seul véhicule et 6 campeurs maximum.** Un parking extérieur est à votre disposition pour tout véhicule supplémentaire.
- L'utilisation des équipements du bloc sanitaire,
- La consommation d'électricité si l'option est prise
- **Les arrivées s'effectuent à partir de 15h00 et les départs avant midi.**
- L'accès à la piscine chauffée pendant les heures d'ouverture uniquement réservé aux participants des séjours. Visiteur non autorisé.
- L'accès aux espaces communs, aire de jeux, allée de boules...

PAIEMENT DU SEJOUR

Le paiement s'effectue en deux échéances

- Versement d'un acompte de l'ordre de 30% du prix total du séjour à la réservation, avec un minimum de 20 € dans la limite du prix du séjour,
- **Règlement du solde à l'arrivée.**
- **La taxe de séjour est 0.22 euros par personne + 18 ans et par nuitée**

FORMATION DU CONTRAT

Le contrat est réputé formé à compter de la date d'encaissement de l'acompte qui vaut acceptation de réservation. Le contrat est nominatif et son bénéfice ne peut être cédé.

DÉPART ANTICIPÉ/ ARRIVÉE RETARDÉE

A défaut de notification écrite en cas d'arrivée retardée, l'emplacement ou l'hébergement seront remis à la vente 24 heures après la date prévue d'arrivée. La réservation sera alors considérée comme annulée aux conditions d'annulation ci après :

ANNULATION

En cas d'annulation imputable au client, une indemnité de rupture de contrat sera facturée. Elle sera égale à

- L'acompte versé si l'annulation intervient plus de 2 mois avant la date de début de séjour
- 50% du total du séjour si l'annulation intervient entre 1 et 2 mois avant la date de début de séjour,
- 90% du total du séjour si l'annulation intervient moins 1 mois avant la date de début de séjour. La direction ne propose pas d'assurance annulation. Il appartient au client de se rapprocher de son propre assureur.

GARANTIE

Pour les hébergements locatifs, **un chèque de caution de 300 €** est exigé à l'arrivée. Il garantit les éventuelles dégradations, bris et pertes de matériel figurant à l'inventaire, ou défaut de ménage de fin du séjour. La caution ne constitue pas une limite de responsabilité. Il appartient au locataire de prévenir la direction dans les 24 heures qui suivent son arrivée de tout dysfonctionnement, dégradations, ou absence de matériel figurant à l'inventaire.

Le chèque de caution est restitué au départ du locataire ou dans les 10 jours suivants après déductions éventuelles des frais de remise en état de l'hébergement, de remplacement de matériel figurant à l'inventaire, ou de ménage.

ANIMAUX

Attention, les chiens sont admis sur le camping, à raison d'un animal par emplacement, à l'exception de ceux classés en 1^{ère} et 2^e catégorie. Ils seront tenus en laisse et vaccinés, et ne devront en aucun cas rester seul sur l'emplacement.

HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT

La direction se réserve le droit de rompre le contrat de location en cas de manquement aux règles élémentaire d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.

REGLEMENT INTERIEUR

Toute réservation implique l'acceptation du règlement intérieur, affiché à l'entrée du camping.

Fait à/At : **Le/On :**

Signature :